

3 - AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

3.3 - Développer la qualité et l'innovation dans les modes d'accueil des jeunes enfants

PE 3.3.1 - DÉVELOPPER DES ACTIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

DIAGNOSTIC

- Les partenaires de terrain interrogés dans le diagnostic regrettent la raréfaction d'ateliers thématiques.
- Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a été le révélateur du besoin d'échanges et de contacts entre professionnels. Des nouvelles formes de communication ont été testées, dont les visioconférences qui ont permis de conserver le lien avec des professionnels isolés.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

La Caf du Rhône, le Conseil Départemental et la Métropole de Lyon conviennent de co-animer des temps d'échanges avec les EAJE, les Relais Petite-Enfance (RPE) et les Maisons d'Assistants Maternels (MAM), en complétant leurs modalités d'échanges actuelles par de nouveaux canaux de communication.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Tous les territoires

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône
- ➔ Métropole de Lyon
- ➔ Conseil Départemental

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Moyens humains : Caf du Rhône et services PMI

ACTION 1

- ➔ Dans la continuité du plan de formation continue des professionnels de la petite-enfance proposé par le Gouvernement, organiser un programme annuel de sensibilisation sur des thématiques ayant fait l'objet d'un choix partagé - selon l'actualité de la petite-enfance, et notamment la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP) - pouvant prendre la forme d'ateliers en présentiel, de webinaires ou de tutoriels.

ACTION 2

- ➔ Animer conjointement - Conseil Départemental ou Métropole de Lyon et Caf du Rhône - le réseau des RPE et des EAJE afin de favoriser la professionnalisation des personnels, l'amélioration des conditions de sécurité et la promotion de la santé.
- ➔ Animer conjointement - Conseil départemental ou Métropole de Lyon et Caf du Rhône -, le réseau des MAM afin de favoriser la professionnalisation des personnels, l'amélioration des conditions de sécurité et la promotion de la santé.

ACTION 3

- ➔ Accompagner les partenaires dans la déclinaison de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant.

ÉCHÉANCES

- ➔ À partir de 2021

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ➔ **Animer le réseau des EAJE, MAM et RPE**
 - Nombre de réunions partagées autour des MAM/RPE
 - Nombre de réunions partagées autour des EAJE